

Déclaration de l'UNSA Éducation



CTSD de l'Ardèche du 26 janvier 2017

Pour cette dernière année du quinquennat, les moyens nationaux dévoués à l'Education Nationale sont présents et tendent vers l'aboutissement des postes promis durant la campagne présidentielle de 2012. Dans le premier degré, plus de 4000 postes vont être créés en 2017 et viennent clore cinq années d'investissement de l'Etat dans son Ecole. L'Unsa Éducation souhaite que ce soit l'objectif de la réussite de chacune et chacun qui préside. L'École doit affirmer un refus permanent et actif de toutes les inégalités, de toutes les discriminations, de toutes les sélections par l'échec.

L'Éducation et particulièrement l'École sont encore peu au cœur des nombreux débats de cette année présidentielle qui sera décisive. L'Unsa Éducation réaffirmera son attention et son analyse aux choix qui placent l'Éducation comme une priorité, la réforment dans le sens d'une meilleure réussite de tous, reconnaissent l'investissement et le professionnalisme de ses personnels. Pour L'Unsa Éducation, l'École et l'Éducation doivent être protégées des polémiques et des instrumentalizations.

Le département de l'Ardèche est doté cette année d'un poste à l'issue du CTA. Avec les 5 postes étiquetés "ruralité" de décembre dernier, la dotation ardéchoise en 2017 est donc finalement de 6 postes dont 5 fléchés. Si sur le plan académique, au regard des situations des autres départements et de leurs besoins parfois criants, cette dotation peut paraître satisfaisante dans sa répartition, son application dans notre département reste à mener. Les esquisses et projections mises en avant lors du groupe de travail du 19 janvier dernier sont encourageantes par certains aspects. On se permet à nouveau de penser en terme de créations d'Ulis Ecole, de postes de rased, d'envisager différemment les seuils des petites structures ardéchoises avec les postes de soutien pédagogique. Par exemple encore, les décharges de PEMF seraient abondées et les dispositifs de maitres surnuméraires encore amplifiés.

Cependant d'autres implications des choix qui seront faits aujourd'hui et le 9 février prochain, lors du CDEN, nous inquiètent. Le nombre de fermetures de classes envisagées ou le nombre d'écoles qui pourraient ne pas voir d'ouverture de classe font d'établissements comme la Violette au Teil ou Champagne des exemples représentatifs du phénomène qui toucherait certaines petites structures du département et se manifesterait par une extrême tension des effectifs avec parfois jusqu'à 30 élèves par classe. De même, le nombre total de poste d'enseignants référents abondé l'année dernière, produit quelques effets dès cette année, mais mériterait selon nous d'être à nouveau augmenté d'un poste au vu des conditions de travail encore très tendues pour ces personnels dans le département. C'est toute la difficulté de choix à mener dans une enveloppe départementale certes favorable dans sa répartition académique, mais limitée face à tous les chantiers à mener dans le département. C'est l'enjeu de cette instance et de ses débats.

Notre constat depuis 2013 en Ardèche perdure. Pour que la refondation puisse pleinement se déployer dans le département et puisse montrer de manière concrète ses effets positifs dans nos écoles, aux yeux de toute la communauté éducative, cela passe par des moyens. Ces moyens ont été, dans une tendance certes limitée, à la hausse dans le département depuis 5 ans. Nous espérons que cette orientation ne sera pas remise en cause dans les années à venir.